



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestion touristique et hôtelière

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion touristique et hôtelière. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02038483

**HAL Id: hceres-02038483**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038483v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion touristique et hôtelière

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion touristique et hôtelière

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-3 Hôtellerie et tourisme

Demande n° S3LP150008379

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Saint-Omer, centre de Gestion Universitaire de Boulogne sur Mer, deux sites relevant d'autres établissements : CEPRECO CCI Grand Lille à Roubaix et ESC de La Rochelle
- Délocalisation(s) : CEPRECO CCI Roubaix et ESC La Rochelle
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La spécialité couvre un spectre large de métiers du tourisme et de l'hébergement. Le site de Saint-Omer vise à former des cadres intermédiaires pour les organisations de développement et d'animation du tourisme alors que le site de Boulogne-sur-Mer est orienté vers les métiers de l'hôtellerie. La formation est également dispensée dans deux établissements partenaires : l'un dépend de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille, l'autre est l'École Supérieure de Commerce de La Rochelle.

Cette formation est proposée essentiellement en formation initiale et selon des modes traditionnels mais s'ouvre à l'alternance et à l'apprentissage sur son site de Boulogne-sur-Mer.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est bien structurée et les compétences fondamentales attendues dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie sont bien présentes et développées. L'ensemble est cohérent et intelligemment construit. Toutefois, la présentation est incomplète puisque rien n'est écrit au sujet des programmes des deux délocalisations dans les établissements partenaires.

La formation est bien intégrée dans l'offre de l'établissement qui propose une filière complète en tourisme de la 3<sup>ème</sup> année de licence au master. L'évolution des métiers notamment en relation avec le développement d'internet est prise en compte (« création de sites web », « veille informatique »,...). Certains enseignements mériteraient d'être approfondis mais cela suppose sans doute un dédoublement de la formation.

Cette LP est attractive et l'équipe pédagogique a le souci de l'ouvrir à des étudiants provenant d'autres régions et de l'étranger. Cette disposition est indispensable pour préparer à des métiers dans lesquels les futurs diplômés seront amenés à côtoyer et travailler à distance avec des partenaires étrangers, et bien sûr des clients de tous horizons. Il est regrettable cependant que le public ne soit pas très diversifié, plus des trois quarts des étudiants viennent de BTS, et par ailleurs le contenu et les modalités de la mise à niveau posent question.

L'insertion professionnelle est au centre des préoccupations des responsables de la formation qui organisent régulièrement des enquêtes. Il faut toutefois noter une proportion élevée (40 % en 2012), mais fluctuante (27 % en 2011), des poursuites d'étude. Globalement, il faut souligner une professionnalisation maîtrisée avec des stages de longue durée et une participation équilibrée de professionnels (de qualité). Cependant, deux nuances sont à apporter quant à la présence des professionnels. D'une part, la qualité de l'information fournie est hétérogène, pour le site de Roubaix, seule une information lacunaire sur la situation des intervenants professionnels est donnée ; or, leur part y est la plus importante. D'autre part, pour le site de Saint-Omer, plus orienté vers les animations touristiques, l'absence de représentants des grands sites et événements de la région (Nausicaa, Lille, Grand Site des Deux-Caps,...) pouvant donner une dimension complémentaire à la formation, est regrettable.

Le pilotage d'ensemble est une préoccupation bien prise en compte par l'équipe pédagogique mais il est insuffisant. Les lacunes dans la constitution du dossier le montrent. D'une part, l'organisation des enseignements n'est pas précisée pour les deux délocalisations, soit elle est identique et dans ce cas il convient de l'écrire, soit elle est différente et les adaptations nécessaires ne sont pas exposées, alors que c'est le cas pour les positionnements respectifs et pertinents des deux sites de l'ULCO. D'autre part, il faut relever une certaine hétérogénéité de l'information. Enfin, les résultats de l'insertion professionnelle ne sont réellement développés que pour l'option « hôtellerie » du site de Boulogne sur Mer, ils sont d'ailleurs remarquables.

- Points forts :

- Structuration équilibrée de la formation.
- Niveau de professionnalisation très satisfaisant.
- Taux de réussite et d'insertion très élevés.

- Points faibles :

- Faible diversité du public accueilli.
- Absence de conventions avec le milieu professionnel.
- Pilotage à améliorer et à homogénéiser.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage gagnerait à être renforcé afin d'assurer plus de cohésion, notamment avec les deux sites délocalisés qui connaissent une baisse importante des effectifs, cette baisse n'étant pas analysée. Il faudrait veiller également à ce que les bonnes pratiques en matière de suivi de l'insertion professionnelle mises en œuvre sur le site de Boulogne sur Mer se diffusent.

Compte-tenu de la forte technicité des métiers visés, un dédoublement en deux LP, l'une plutôt orientée vers l'hôtellerie, l'autre vers l'animation touristique, pourrait être examiné. Cela permettrait de dégager des marges horaires pour donner plus de poids aux évolutions récentes des métiers.



# Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante  
1, place de l'Yser BP 1022  
59375 Dunkerque Cedex 1  
Tél : 03.28.23.73.73  
Fax : 03.28.23.73.95  
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale  
à  
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence Professionnelle

V/Réf. : JMG/2013/N°99

Affaire suivie par Estelle Sirmon

N/Réf. : LB/SB/CV/7807

Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Licences Professionnelles délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences professionnelles suivantes :

- Licence Professionnelle Industrie Agro-alimentaire, spécialité Environnement et Sécurité
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
- Licence Professionnelle Structures Métalliques spécialité Conception et Calcul Assistés par Ordinateurs
- Licence Professionnelle Productions Animales spécialité Métiers du Conseil en Elevage, Production Laitière
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Energies renouvelables appliquées à l'habitation et au bâtiment industriel
- Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques spécialité Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
- Licence Professionnelle Production Industrielle spécialité PRIME
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Gestion Touristique et Hôtelière
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
- Licence Professionnelle Management des Organisations spécialité Gestion PME/PMI, Management, Création et Reprise/Transmission
- Licence Professionnelle Commerce spécialité Techniques Commerciales Industrielles – Chargé d'Affaires

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

